

Département de la Mayenne
Commune de Bazougers

Date de convocation :
01/02/2021

Nombre de conseillers :

Conseil Municipal

En exercice : 15
Présents: 12
Votants: 12

Séance du 11 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze février, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Bazougers, convoqués en réunion ordinaire, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Jérôme Landelle.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme LEVEILLE Emilie	1er adjointe	M. JEANNIN Jean-Luc	Conseiller municipal
M. BRECIN Wilfrid	2 ^{ème} adjoint	Mme DEPRES Magalie	Conseillère municipale
Mme PELMOINE Naura	3 ^{ème} adjointe	M. DOUILLET Bertrand	Conseiller municipal
	Conseillère municipale	M. GUILMEAU Mickaël	Conseiller municipal
M. MAHIER Jérôme	Conseiller municipal	M. LHUILLIER Pascal	Conseiller municipal
	Conseillère municipale	M. TOLAZZI Bruno	Conseiller municipal
	Conseiller municipal	Mme GAHERY Estelle	Conseillère municipale

Étaient absents excusés les conseillers municipaux suivants : Mme GAGEOT Sylvie, Mme DAUPHIN Maryline, M. HEVIN Alain

A été élu secrétaire de séance : M. DOUILLET Bertrand

Ordre du jour :

1. Approbation du Conseil Municipal du 12 janvier 2021
2. Demande de subvention à la région : modification de la délibération
3. Demande de subvention départementale au titre du Plan Mayenne Relance
4. Groupement de commandes voirie 2021-2025
5. Demande d'acquisition de terrain communal
6. Redevance occupation du domaine public : année 2021
7. Questions diverses

Approbation compte rendu du Conseil Municipal du 12 janvier 2021

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si le compte rendu de la séance du 12 janvier 2021 peut être approuvé.

Le Conseil Municipal après délibération,
DECIDE : d'approuver le compte rendu du 12 janvier 2021
ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Ajout à l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Ouverture de crédits pour le budget 2021

DECIDE : d'approuver l'ajout à l'ordre du jour le point ci-dessus

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

DCM 2021-004 : Demande de subvention à la région : modification de la délibération

Annule et remplace la délibération n° 2020-075 du 1^{er} décembre 2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que nous pouvons déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre de la relance investissement communal pour les opérations suivantes :

Opération	Montant HT
Rénovation de la toiture du restaurant et logement Le Menhir	21 093.67 €
Réfection de la toiture de la chapelle du Chenot	7 753.20 €
Réfection du carrelage et changement d'une porte d'issue de secours pour la salle des fêtes	21 718.80 €
Exhumation dans le cimetière	6 425.00 €
Achat d'un logiciel cimetière	6 166.00 €
Renouvellement du matériel informatique à la Mairie	3 472.00 €
TOTAL DES DEPENSES	66 628.67 €

Nous pouvons prétendre à 20 % dans la limite de 75 000 € HT. Ce qui équivaut à un montant de subvention de 13 325.73 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention relance investissement communal auprès de la Région des Pays de la Loire

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces inhérentes au présent dossier.

DCM 2021-005 : Demande de subvention départementale au titre du plan Mayenne Relance – volet communal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département du plan Mayenne Relance. Une enveloppe de 4 millions d'euros est destinée à soutenir l'investissement public local des communes mayennaises. Sa répartition se fait sur les mêmes bases que les contrats de territoires.

Chaque commune de moins de 10 000 habitants se verra donc accorder une dotation forfaitaire. Elle sera libre de l'affecter aux investissements qu'elle juge elle-même prioritaires.

La dotation pour la commune est de 18 773 €, cumulable avec d'autres dispositifs de subvention du Département existants dans la limite d'un taux d'intervention du Département s'élevant à 80 % maximum du coût total HT

Afin d'obtenir un impact rapide sur l'économie locale, les opérations d'investissement devront avoir été engagées **au 1er juillet 2021**.

Au regard de ces éléments, je vous propose d'étudier l'affectation de notre dotation aux projets suivants :

- *Réfection du carrelage et changement d'une porte d'issue de secours à la salle des fêtes*

La Commune dispose d'une salle des fêtes qui est louée très régulièrement aux particuliers et aux associations. Elle est également utilisée par les enfants des écoles et le centre de loisirs.

Début 2019, nous avons installé un nouveau parquet en bois. Fin 2019, nous avons constaté plusieurs « dos d'âne » qui sont certainement dus à une humidité sous le sol de la salle. Au vu de la dangerosité, nous avons retiré le nouveau parquet. Les élus souhaitent dorénavant installer du carrelage afin d'éviter toute problématique.

Nous devons également remplacer une porte d'issue de secours par un modèle plus récent et plus isolant.

Les travaux sont prévus au mois de février 2021.

L'ensemble des réparations s'élève à 21 718.80 € HT.

Dépenses en HT		Recettes	
Réfection du carrelage et changement d'une porte d'issue de secours à la salle des fêtes	21 718.80 €	Pays de la Loire relance investissement communal	4 343.76 €
		Conseil Départemental plan Mayenne Relance	12 500.00 €
		Autofinancement	4 875.04 €
<i>Total dépenses</i>	<i>21 718.80 €</i>	<i>Total recettes</i>	<i>21 718.80 €</i>

- *Rénovation de la toiture du restaurant et logement Le Menhir*

La Commune de Bazougers projette de rénover un bâtiment qui lui appartient où est situé actuellement le restaurant Le Menhir, ainsi que le logement d'habitation au-dessus de celui-ci. Depuis quelques années, des

travaux ont été réalisés : changement des radiateurs et des menuiseries, mise en place de parquet, réfection de la toiture du porche et remise en état de l'évacuation des eaux pluviales et usées.

En 2009, une extension a été construite. Dans les prochaines années, la municipalité envisage de réaliser d'importants travaux énergétiques.

Des cheminées doivent être abattues car elles ne correspondent pas au style de l'époque où le bâtiment a été construit. La toiture existante n'a jamais été refaite. De ce fait, le Conseil Municipal a fait le choix de rénover la couverture.

Le projet comporte un lot charpente – couverture – zinguerie. Le coût des travaux est estimé à 21 093.67 € HT.

Dépenses en HT		Recettes	
Rénovation de la toiture du restaurant et logement Le Menhir	21 093.67 €	DETR	6 328.00 €
		Conseil Départemental plan Mayenne Relance	3 000.00 €
		Pays de la Loire relance investissement communal	4 218.73 €
		Autofinancement	7 546.94 €
<i>Total dépenses</i>	<i>21 093.67 €</i>	<i>Total recettes</i>	<i>21 093.67 €</i>

Les travaux sont prévus courant septembre 2021.

- *Exhumation dans le cimetière communal*

Fin 2009, la commune de Bazougers a lancé une procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cimetière communal. En 2013, un procès-verbal a été établi indiquant plus d'une centaine de concessions à reprendre. Début 2020, nous avons fait procéder à l'enlèvement de plusieurs monuments. A présent, il reste à effectuer l'exhumation des corps.

Le devis s'élève à 6 425.00 € HT.

Dépenses en HT		Recettes	
Exhumation dans le cimetière communal	6 425.00 €	Pays de la Loire relance investissement communal	1 285.00 €
		Conseil Départemental plan Mayenne Relance	3 273.00 €
		Autofinancement	1 867.00 €
<i>Total dépenses</i>	<i>6 425.00 €</i>	<i>Total recettes</i>	<i>6 425.00 €</i>

Les travaux sont prévus courant mai 2021.

Les opérations proposées étant cohérentes avec les schémas départementaux, je vous propose de les retenir dans le cadre de notre dotation « Mayenne Relance – volet communal ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les projets et retient les calendriers des travaux,
- Approuve les plans de financement présentés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du plan Mayenne Relance – volet communal, d'un montant de 18 773.00 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

DCM 2021-006 : Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez : renouvellement du groupement de commande pour le marché de voirie 2021-2025

Monsieur le Maire fait part de la proposition de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez pour le renouvellement du groupement de commande pour le marché de voirie. Le contrat sera conclu de 2021 à 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte de participer au groupement de commande pour le marché de voirie avec la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez 2021-2025,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Demande d'acquisition de terrain communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que nous avons reçu un courrier de Monsieur Ollivier et Madame Breton, domiciliés 16 rue des Fresnes. Ils souhaitent acquérir une partie d'un terrain communal qui se situe derrière leur parcelle.

Après en avoir discuté, les élus souhaitent se rendre sur place afin d'étudier la demande.

DCM 2021-007 : Redevance occupation du domaine public – année 2021

Vu l'article L. 2122 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 47 du code des postes et communications électroniques,

Vu le décret 2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications,

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal,

- 1- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public routier, au titre de l'année 2021, selon le barème suivant :

- pour les infrastructures souterraines, par Km et par artère (fourreau contenant ou non des câbles ou câbles en pleine terre) : 41,26 €
- pour les infrastructures aériennes, par Km et par artère (ensemble de câbles tirés entre deux supports) : 55,02 €
- pour les autres installations, par m² au sol : 27,51 €.

2- que ce montant soit revalorisé automatiquement au 1er janvier de chaque année, par « application de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, charge de l'exécution de la présente décision Monsieur le Maire et la Trésorière, chacun en ce qui le concerne.

Monsieur le Maire fait part des montants :

- Artères aériennes : 55,02 € par km x 30,468 km = 1 676.35 €
- Artères en sous-sol : 41,26 € par km x 12,017 km = 495.82 €
- Emprise au sol : 27,51 € par m² x 1.50 m² = 41,27 €

Montant total 2021 = 2 213.44 € arrondi à **2 213 €**

DCM 2021-008 : Ouverture de crédits pour le budget 2021

Monsieur le Maire expose,

Vu les dépenses engagées :

Type de dépenses	Fournisseurs	Montant	Compte d'imputation
Ordinateurs Mairie	Conty	3 668.40 €	2183/1004
Porte de secours à la salle des fêtes	Patrick Marteau	3 540.00 €	2135/1602
Carrelage à la salle des fêtes	Gérard Didier	26 062.56 €	2135/1602
Véhicule pour le service technique		5 000.00 €	2182/506

Vu l'urgence de pouvoir régler ces factures,

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à une ouverture de crédit avant le vote du Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte de procéder à une ouverture de crédit aux comptes désignés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe les élus qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à la prochaine rentrée scolaire.
- Madame Gasnier Françoise part en retraite mi-juin. Nous avons mis en ligne une annonce pour le recrutement sur le site « emploi territorial.fr », sur le site Internet, le panneau d'affichage et sur le site Facebook de la Communauté de Communes. Les entretiens auront lieu mi-mars.

Rapport des commissions

Commission vie locale et environnement :

Madame Pelmoine fait le compte rendu :

- Nous avons reçu un courrier de l'Association des Maires de France, nous informant de sa volonté de relever le défi de devenir le premier département de France par le nombre de ses collectivités territoriales à être labellisées « Terre de Jeux 2024 ». Ce label permettra de contribuer à 3 objectifs : la célébration, pour faire vivre toutes les émotions des jeux ; l'héritage, pour changer le quotidien des français grâce au sport ; et l'engagement, pour faire vivre les Jeux en matière de pratique sportive, d'éducation, de santé et d'inclusion. Après échange, les élus sont intéressés par le projet. Madame Pelmoine va travailler avec sa commission sur ce dossier.

Commission infrastructures :

Monsieur Brécin fait le compte rendu :

- La porte d'une issue de secours a été remplacée à la salle des fêtes.
- Vu la vétusté du véhicule C15 des agents techniques, nous sommes actuellement à la recherche d'un véhicule utilitaire d'occasion pour le remplacer.

Prochain conseil fixé au mardi 11 mars 2021.

La séance est levée à 22 h 30, le 11 février 2021

Fait et délibéré le 11 février 2021.

Le Maire,
Jérôme Landelle



Séance du 11 février 2021
Délibérations prises du n° 2021-005 à 2021-008

Numéro de délibération	Objet de la délibération
2021-005	Demande de subvention à la région : modification de la délibération
2021-006	Demande de subvention départementale au titre du plan Mayenne Relance – volet communal
2021-007	Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez : renouvellement du groupement de commande pour le marché de voirie 2021-2025
2021-008	Demande d'acquisition de terrain communal
2021-009	Redevance occupation du domaine public – année 2021

LEVEILLE Emilie		BRECIN Wilfrid		PELMOINE Naura	
DOUILLET Bertrand		MAHIER Jérôme		DAUPHIN Maryline	Absente excusée
HEVIN Alain	Absent excusé	JEANNIN Jean-Luc		GAGEOT Sylvie	Absente excusée
DEPRES Magalie		GUILMEAU Mickaël		LHUILIER Pascal	
TOLAZZI Bruno		GAHERY Estelle			